

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA FMOQ

MAINTENIR LE CAP DANS UNE PÉRIODE D'INCERTITUDE

ALEXANNE MOREAU

Réunis le 2 mai dernier au Centre Mont-Royal, à Montréal, les 150 délégués de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) ont participé à un Conseil printanier placé sous le signe de la mobilisation et de la transformation. À l'approche du 30 juin, dans un contexte de profonde mutation, cette journée a permis de faire le point sur les efforts en cours tout en nourrissant la réflexion quant aux changements à venir. Après des mois de bouleversements, nous tournons résolument notre regard vers l'avenir.



D' Marc-André Amyot

Dès la présentation, en matinée, du rapport du président-directeur général de la FMOQ, le **D' Marc-André Amyot**, un constat s'est imposé : les médecins de famille du terrain se sont mobilisés de façon remarquable au cours des derniers mois pour défendre leur profession et leurs patients. Ils ont également répondu à l'appel pour inscrire davantage de patients, dans un effort collectif soutenu. L'objectif fixé dans le cadre de l'entente conclue avec le gouvernement en décembre dernier est ambitieux, et la période nous menant au 30 juin s'annonce déterminante. Le message lancé aux délégués était clair : nous devons tous maintenir le cap vers une meilleure prise en charge en première ligne.

UN NOUVEAU MODÈLE DE RÉMUNÉRATION EN PRÉPARATION

Outre cet objectif, l'autre dossier sur toutes les lèvres, et qui a bien sûr retenu l'attention, était celui du nouveau mode de rémunération en première ligne. Attendu depuis plusieurs années au Québec, ce changement marque une étape importante pour la médecine de famille et celles et ceux qui la pratiquent au quotidien. Il s'inscrit dans une volonté de mieux adapter la rémunération aux réalités actuelles de la pratique, de plus en plus axée sur le travail collaboratif, ainsi que sur la prise en charge globale des patients.

Le modèle ainsi proposé s'appuie, comme on le sait depuis décembre dernier, sur une approche combinée intégrant notamment une composante de capitation (50 %). Si les grandes lignes sont connues, les détails demeurent, au moment d'écrire ces lignes, en cours de modélisation. Plusieurs paramètres doivent encore être précisés afin de refléter adéquatement la diversité des patients, des régions et des milieux de pratique. L'intérêt des délégués pour ce dossier s'est fait sentir tout au long de la journée, et les questions soulevées témoignent d'une volonté de bien comprendre les effets concrets du futur modèle sur les médecins de famille en pratique. Derrière ces interrogations se profile également une préoccupation commune : s'assurer que les changements à venir permettront réellement de soutenir la pratique en première ligne comme dans les autres secteurs, et ce, de manière équitable.

C'est dans cet esprit que se sont tenus les ateliers de consultation de l'après-midi, qui ont permis de poursuivre la réflexion de manière plus concrète et dynamique. À travers des échanges structurés, les délégués ont été invités à se prononcer sur différentes modalités entourant l'évolution du mode de rémunération, ainsi que sur la pénurie de médecins de famille. Ces discussions ont mis en évidence la diversité des réalités sur le terrain, tant selon les régions que les milieux de pratique.

Dans la foulée de ces échanges, les associations régionales et celle des CLSC poursuivent la consultation auprès de leurs membres, notamment en ce qui concerne la composante à tarif





horaire (TH), qui représente 20 % du modèle 50-30-20 et pour laquelle la Fédération a demandé une recommandation finale par association d'ici la mi-mai.

UNE PÉNURIE QU'ON NE PEUT PLUS IGNORER

Malgré les questionnements partagés, un certain consensus se dégage : après une période marquée par des bouleversements, la médecine de famille entre dans une phase de reconstruction. Plus que jamais, il sera essentiel de rebâtir sur des bases solides en misant sur la collaboration, une meilleure reconnaissance du travail effectué en première ligne et, souhaitons-le, une réelle prise de conscience, par la classe politique, de l'ampleur de la pénurie de médecins de famille qui sévit toujours au Québec.

C'est dans ce contexte que les 150 délégués ont adopté à l'unanimité une résolution en fin de matinée, marquant un moment fort de ce Conseil. Par ce geste, les délégués ont souhaité envoyer un message clair aux différents partis politiques, à l'approche des élections provinciales, quant à l'importance de soutenir la médecine de famille, de la valoriser et de tenir compte de la pénurie dans leurs engagements électoraux.

Cette résolution prend tout son sens dans un contexte où la pénurie de médecins de famille ne peut plus être ignorée. Les données présentées au Conseil sont d'ailleurs sans équivoque : non seulement le nombre de médecins de famille n'a-t-il pas connu de croissance nette au cours des dernières années, mais il a même légèrement diminué. Parallèlement, les besoins continuent de s'intensifier et le vieillissement de la population s'accélère, tout comme celui des médecins de famille, dont plusieurs prendront leur retraite au cours des prochaines années. Rappelons que 21 % d'entre eux sont âgés de plus de 60 ans.

À cela s'ajoute un déficit marqué d'attractivité de la médecine de famille, de nouveau mis en lumière par les plus récents résultats du Service canadien de jumelage des résidents (CaRMS). En 2026, 100 postes de résidence en médecine de famille sur les 554 offerts demeurent vacants au Québec, une situation qui contraste fortement avec celle observée ailleurs au Canada et qui témoigne des difficultés persistantes à attirer la relève. Cette réalité s'inscrit notamment dans la foulée de la crise de l'automne 2025, au moment où les étudiants en médecine du Québec devaient faire leur choix de résidence.

ENTRE RELÈVE ET RECONNAISSANCE

Au-delà de ce constat préoccupant, la journée a aussi permis de faire ressortir des nouvelles plus prometteuses. Parmi elles,



la remise du Prix Relève 2025 du Collège des médecins du Québec (CMQ) à la **D^{re} Alexandra Massicotte** est venue rappeler que des forces vives sont bien présentes pour assurer l'avenir de la profession. Le **D^r Sylvain Dufresne**, président de l'Association des médecins omnipraticiens du Sud-Ouest (AMOSO), a pris un moment pour souligner son parcours et son engagement.

Ce Conseil revêtait également une signification particulière, puisqu'il s'agissait du dernier Conseil pour le **D^r Sylvain Drapeau** à titre de président de l'Association des médecins omnipraticiens de la Gaspésie (AMOG), après plus de deux décennies d'engagement. Cette dernière rencontre, empreinte d'émotion, a permis à la fois de souligner l'apport de la relève et celui des personnes qui ont contribué à faire évoluer la profession au fil des ans.

À l'issue de ce Conseil du 2 mai dernier, un élément s'impose clairement : malgré les incertitudes et les défis, la volonté de bâtir la suite est bien présente chez les délégués. Portée par l'engagement des médecins du terrain, la médecine de famille aborde ce tournant avec lucidité et détermination. ■

